



**DEMANDE DE MODIFICATION DE JOURS DE CHASSE 2010-2011  
SAUF POUR LES COMMUNES EN PLAN DE CHASSE**

Dépôt impératif en Fédération avant le 8 septembre 2010

**LIÈVRE  
EN PLAINE**

Nom et prénoms :

Adresse :

Tél :

Mail :

N° ADH :

**Arrondissement  
de VALENCIENNES, d'AVESNES SUR HELPE, et de CAMBRAI,**

Commune(s)					
Ha de plaine					

**CALENDRIER DES MODIFICATIONS : ATTENTION  
LIÈVRE : au moins 20 ha d'un seul tenant uniquement.**

Trois jours au choix entre le 26 septembre 2010 et le 05 décembre 2010

Jours imposés	Jours modulables
Dimanche 26 septembre 2010	
Dimanche 03 octobre 2010	
Dimanche 10 octobre 2010	
Dimanche 17 octobre 2010	
Dimanche 24 octobre 2010	

**LIÈVRE AU BOIS**

Commune(s)					
Ha de plaine					

**CALENDRIER DES MODIFICATIONS : ATTENTION  
LIÈVRE : au moins 5 ha de bois ou de peupleraie d'un seul tenant uniquement.**

Jours imposés	Jours modulables
Dimanche 26 septembre 2010	
Dimanche 03 octobre 2010	
Dimanche 10 octobre 2010	
Dimanche 17 octobre 2010	
Dimanche 24 octobre 2010	

**\*\* 1 seule modulation pour la totalité du territoire déclaré**

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Le ..... Signature :

Joindre un plan au 1/25000 du territoire concerné.

Avis de la Fédération :  Favorable  Défavorable : Motif .....

- Tout jour mentionné remplace le jour officiel
- Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.
- Les jours de l'arrêté préfectoral seront les seuls officiels en cas de calendrier déposé hors délai ou de déclarations contraires à cet arrêté.

**MERCI DE BIEN VOULOIR APPUYER LORS DE L'ETABLISSEMENT DE L'IMPRIME  
DE FAÇON A CE QUE TOUS LES FEUILLETS SOIENT LISIBLES.**